

## R&D FRANCOPHONE: BIEN MAIS PEUT MIEUX FAIRE

Publié le 8 décembre 2016



par Daily Science

Dans son nouveau [rapport d'évaluation](#) de la politique scientifique de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Conseil wallon de la Politique scientifique distribue les bons et les mauvais points.

Cet organisme est chargé d'évaluer tous les deux ans la politique scientifique de la Région. Son rapport bisannuel (2014-2015) est en ligne. Il pointe les quatre forces mais aussi les quatre faiblesses de la recherche, du développement et de l'innovation dans le sud du pays. Il recommande aussi de renforcer la participation des scientifiques et des entreprises aux programmes de recherche européens.

### Quatre forces

Parmi les améliorations constatées au cours de ces deux dernières années, le Conseil wallon de la Politique scientifique pointe quatre domaines. Cela va mieux en ce qui concerne:

1. Les dépenses de R&D des entreprises
2. La création d'emplois dans les services High Tech
3. La qualité de la recherche fondamentale
4. Le niveau de formation de la population

Les dépenses en R&D flirtent au niveau wallon avec les 3% du PIB (2,89%), ce qui est l'objectif

européen. Pour la création d'emploi « High Tech » (dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique, la fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques et la construction aéronautique et spatiale), le bulletin de santé est bon.

« *Mais il faut rester vigilant* », disent les auteurs. « *Car si ces deux premières forces se renforcent, les autres sont restées stables au cours du temps. Il convient de mettre tout en œuvre pour renforcer les atouts de la Wallonie : conserver une population hautement qualifiée et maintenir une recherche fondamentale d'excellence* », préconisent-ils.



Le rapport pointe aussi que si la création d'emplois « High Tech » va dans le bon sens en Wallonie, sa « concentration » est surtout haute dans la Région de Bruxelles-Capitale.



## Quatre faiblesses

Le rapport identifie aussi les quatre principaux maux dont souffrent la recherche et l'innovation dans la Région. Ils concernent:

1. Les dépenses publiques de R&D
2. Les ressources humaines en S&T
3. La valorisation commerciale de la recherche
4. La R&D et l'innovation technologique et non technologique dans les PME

« *Les dépenses publiques de R&D continuent de progresser même si elles restent sous l'objectif des 1% fixé par l'Union européenne* », précise le Conseil. « *Les autres faiblesses ne montrent pas de signe d'amélioration* ».

« *La question de l'attractivité des études scientifiques et techniques reste d'actualité, même si une légère augmentation des inscriptions en facultés de sciences et de sciences appliquées a été constatée en 2015 et 2016.* »



« *Une pénurie de travailleurs formés pour mener des activités de R&D, capables de transférer et d'utiliser les nouvelles connaissances en découlant risque d'apparaître sans une augmentation significative du nombre de diplômés en sciences et techniques.* »

## Renforcer la participation aux programmes de recherche européens

Du côté de l'internalisation, c'est également un bulletin en demi-teinte que dresse le Conseil. Pourquoi? « *Pour la période allant de janvier 2014 à juin 2016, 158 projets européens ont été financés sur 1.207 projets déposés et ce pour un montant de 78,75 millions d'euros* », pointe le rapport.

« *La majorité des projets déposés dans le cadre du programme H2020 le sont par les universités (55,7%), viennent ensuite les entreprises (38%) et les centres de recherche (8,8%). Les pourcentages de projets financés sont comparables sauf pour les centres de recherche qui représentent seulement 4,4% des projets financés.* »

Des chiffres bien en deçà de la moyenne belge, si on relit [le bilan des deux premières années du programme Horizon 2020](#) publié voici une semaine.

À ce propos, les recommandations du Conseil wallon de la Politique scientifique sont limpides:

1. Favoriser l'échange de bonnes pratiques entre le NCP et les universités, ainsi qu'entre le NCP et les centres de recherche.
2. Mener des initiatives comparables avec les cellules des pôles de compétitivité.

3. Encourager la participation des pôles de compétitivité aux programmes de recherche européens.